

[A la une](#)

L'hébergement de migrants à la maison : « On ne va pas les laisser dehors comme des chiens »

Face à la saturation des dispositifs d'hébergement, de plus en plus de personnes accueillent à leur domicile des migrants. Cette démarche a désormais un nom, l'hébergement solidaire ou citoyen. Depuis trois ans, les initiatives se multiplient à Lyon. Enquête chez l'habitant.

Par [Laurent Burlet](#) publié le 12/07/2018 à 18h05

Partagez cet article pour en faire profiter gratuitement vos amis !

<https://www.rue89lyon.fr/2018/07/12/hebergement-solidaire-migrants-maison-lyon/>

« [Gérard Collomb](#) a tout faux avec sa politique de dissuasion migratoire. Il pourra faire toutes les lois qu'il veut, on ne pourra pas empêcher les gens d'accueillir l'autre chez eux ».

Jean-Paul Vilain, le président de la Coordination urgence migrants (CUM) qui regroupe individus et associations sur le sujet se montre catégorique :

« Des citoyens qui hébergent des migrants à leur domicile il y en a beaucoup et même de plus en plus ».

Aux côtés des squats ouverts pour les migrants, autrement appelés « réquisitions citoyennes » (lire [ici](#) ou [là](#)), le phénomène reste encore émergent mais il se développe, au gré des mouvements migratoires et, surtout, de l'opinion publique.

A l'automne 2015, [la publication de la photo du petit Alyan retrouvé mort sur une place turque](#) a déclenché [une vague « refugees welcome »](#) qui a entraîné la création des premières associations spécialisées dans l'accueil à la maison, comme [Singa](#).

Depuis l'été 2017, l'arrivée de nombreux mineurs isolés ou mineurs non accompagnés (MNA) a également déclenché des vocations.



Soirée de formation à l'accueil de réfugiés à la maison, le programme « Calm » de l'association Singa à l'automne 2015.

« On a évacué les migrants de Briançon »

Saturation du dispositif d'hébergement d'urgence

Qu'ils soient en situation régulière ou irrégulière, tous les étrangers devraient accéder à un hébergement, au nom des principes l'hébergement inconditionnel et de la continuité de l'hébergement prévu [la loi sur le droit opposable au logement](#).

Les différents associations et collectifs argumentent dans ce sens auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Mais la réponse est toujours la même : le droit inconditionnel, c'est du passé. Désormais, l'Etat a une obligation de moyens et non de résultat, selon la jurisprudence actuelle du Conseil d'Etat.

S'agissant des demandeurs d'asile, ils sont censés avoir encore un droit « plus fort » à l'hébergement, comme le reconnaît l'Etat. Dans la 18ème édition de son *État des lieux de l'asile*, publié le 20 juin 2018, Forum Réfugiés-Cosi met en lumière les améliorations nécessaires en matière d'accès à la procédure d'asile comme en matière d'accueil.

Le dispositif national d'accueil est « sous-dimensionné » et ne permet d'héberger que la moitié des demandeurs d'asile « malgré la création continue de places d'hébergement dédiées ».

Edith et Jean Metzger habitent Pierre-Bénite, non loin de l'usine chimique où Jean travaillait comme ingénieur. En vacances à Névache l'été dernier, non loin du col de l'Echelle par où passent un nombre croissant de migrants, ils sont passés à l'acte.

Jean, 80 ans, raconte :

« En août, on a vu les habitants de Névache et Briançon qui prenaient en charge les migrants. On a agi pour que les gens du pays puissent les évacuer et qu'il n'y ait pas de bouchon. Du coup, on en a ramené six en voiture à Lyon et on en a hébergé deux. »

Pendant cinq semaines, en attendant d'être reconnus comme mineurs par les services de la Métropole, deux jeunes ont vécu dans l'intérieur moelleux de ce couple de retraités dont les enfants sont partis depuis déjà longtemps.

Noël approchant, ils ont fait « un break » :

« Même s'ils ne prenaient que le petit-déjeuner et le repas du soir, c'était lourd pour nous, précise Edith, 77 ans. D'un côté, ils nous boostent. Mais, de l'autre, on n'a pas plus notre rythme. On ne voulait pas recommencer tout seul. Il nous fallait des moments pour souffler. »

Edith et Jean ont alors sollicité leurs amis pour mettre en place une « rotation de 15 jours ». Trois amis se sont décidés. Puis ils sont allés trouver **l'Appartage**, la dernière des associations créées sur la question.

« Ils nous ont surtout apporté une coordination et la mise en place d'un planning, toujours compliqué à mettre en place ».

Depuis janvier, le couple accueille « par intermittence et par roulement » avec trois autres foyers hébergeurs deux jeunes de Guinée Bissau.



Edith et Jean Metzger hébergent, dans leur maison de Pierre-Bénite, de jeunes migrants depuis août 2017.
©LB/Rue89Lyon

« Faire tourner les migrants pour trouver davantage de foyers »

La « rotation » d'Edith et Jean est la première expérience de L'Appartage qui en compte une poignée d'autres.

Cette jeune association lyonnaise a repris les grands principes des autres initiatives : faire tourner les migrants pour trouver davantage de foyers qui pourraient les accueillir. En construction, ce nouveau secteur associatif, est en voie de structuration. Il n'y a donc pas de fédération de l'hébergement solidaire ou citoyen – les deux expressions cohabitent – ni même de coordination des acteurs.

Voici les principales structures à Lyon (liste non-exhaustive constituée à partir du dossier d'Anciela; les chiffres sont ceux donnés par les associations elles-mêmes) :

- [JRS Welcome](#). Créée en 2012, cette association jésuite a coordonné, en 2017, l'accueil de 27 demandeurs d'asile par une soixantaine de famille à Lyon.
- [Singa](#). Le programme « Calm » (Comme à la maison) a été lancé en octobre 2015. 93 « accueillants » (selon leurs termes) ont hébergé chez eux, dans l'agglomération de Lyon, 85 personnes qui ont obtenu le statut de réfugiés. 20 personnes sont actuellement accueillies.
- [L'Ouvre-porte](#). Depuis fin 2016, cette association spécifiquement lyonnaise coordonne actuellement l'hébergement de 25 personnes pour 150 hébergeurs.
- [Terre d'ancrages](#), née à l'automne 2016 à l'initiative d'étudiants de l'ENS, prenait en charge, en avril 2018, 15 hébergés pour 70 hébergeurs.
- [L'Appartage](#), née en décembre, est spécialisée dans la mise à l'abri des MNA. Elle compte 16 hébergeurs dans leurs rangs pour trois personnes hébergées.

Le référent, l'hébergeur et l'hébergé

La « Fraternité » plus forte que « le délit de solidarité »

A la demande notamment de Cédric Herrou, l'agriculteur niçois qui aide les migrants à la frontière franco-italienne, le Conseil constitutionnel s'est penché sur le « délit de solidarité ». C'est une importante décision qui a été rendue le 6 juillet puisqu'elle a consacré la « valeur constitutionnelle du principe de fraternité » :

« Il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national ».

Le Conseil constitutionnel censure donc partiellement l'article L 622-4 du [Ceseda](#) qui « réprime toute aide apportée à la circulation de l'étranger en situation irrégulière ». Comme le souligne [l'AFP](#), Il sort du champ des poursuites toute aide humanitaire au « séjour » comme à la « circulation » des migrants. Le législateur a jusqu'au 1er décembre 2018 pour abroger ces dispositions. En revanche, « l'aide à l'entrée irrégulière » reste sanctionnée. Message envoyé également à Gérard Collomb qui doit définitivement faire voter à l'automne sa loi asile-immigration. [Un amendement allant dans le sens de la décision du Conseil constitutionnel](#) devrait être adopté mais en y introduisant d'autres limites.

La plupart de ces associations fonctionnent sur la base d'une sorte de contractualisation plus ou moins formalisée entre l'association, l'hébergé et l'hébergeur.

A l'**Appartage**, l'hébergeur doit signer une « charte » dans laquelle il s'engage à fournir le repas du soir et le petit déjeuner ainsi qu'un « couchage correct », c'est à dire mieux qu'« un matelas par terre ».

L'association a également souscrit à une assurance, sorte de responsabilité civile, pour couvrir les éventuels dommages causés par la personne hébergée.

Ce fonctionnement est inspiré de ce qui fonctionnait déjà, comme à **L'Ouvre-Porte** où la convention signée précise que l'on doit accueillir la personne « comme un ami de la famille ». L'association s'occupe de planifier « un circuit complet ». Pour chaque hébergé, un référent ou coordinateur (toujours bénévole) s'occupe du suivi global et les passages d'une maison à une autre.

« La plupart des personnes qui accueillent nous disent « je ne savais pas que c'était aussi prenant » explique Joris Darphin, président de l'Ouvre-porte, qui a imaginé ce système de rotation. Il a donc fallu trouver des réponses :

« Notre système permet d'avoir un engagement dans la durée vis-à-vis de la personne hébergée. Car même si un hébergeur n'en peut plus, il peut passer le relais rapidement. On a toujours des solutions. »

Par conséquent, il faut en moyenne cinq hébergeurs pour un hébergé.

Pour **JRS Welcome** et **Singa**, qui n'accueille que des personnes en situation régulière, le système est un peu différent. Les personnes sont accueillies sur une durée moyenne plus longue (en moyenne trois mois par foyer pour Singa).



Joris Darphin, président de l'association L'Ouvre-porte. ©LB/Rue89Lyon

Qui sont les personnes qui hébergent ?

Toutes ces associations que nous avons contactées nous disent que dans l'immense majorité des cas « tout se passe très bien ».

Il n'y aurait qu'une poignée de cas où l'hébergement a dû être stoppé en urgence.

Marie-Anne Isnard, 60 ans, habite Vaise. Cette enseignante de maternelle s'est tournée vers Singa en 2015 et le programme « **Calm** » car le « nombre de personnes à la rue est énorme et le nombre de chambres vides aussi ».

Elle savait que des gens proches de RESF (Réseau éducation sans frontière) hébergeait des migrants.

« Je trouvais ça trop compliqué. Il fallait tout résoudre, les problèmes administratifs et de santé. Que faire, par exemple, si la personne reçoit une obligation de quitter le territoire ? Je trouvais qu'on était trop isolé. C'est un vrai travail et on n'a pas le temps ».

Avec cette association, Marie-Anne dit avoir trouvé « un cadre ». Elle a accueilli, dans la chambre de sa fille, successivement une jeune fille centrafricaine pendant trois mois et un algérien pendant un mois :

« On s'engage pour une durée. Mais s'il y a un problème, on peut arrêter. On n'est pas coincé. »

Marie-Anne Isnard, comme Isabelle Dughera, de la Croix-Rousse, rencontrée également à Singa, parlent de « l'expérience de l'accueil ». Elles sont ravies :

« On nous demande souvent : « vous n'avez pas peur ? ». La réponse est « non ». On donne nos clés et tout se passe bien. Il y a un grand respect ».

Cette déléguée médicale de 53 ans ajoute, philosophe :

« En faisant du bien, on s'en fait à nous également. »

Pour Joris Darphin, de **l'Ouvre-porte**, comme les autres responsables d'association, « il n'y a pas de profil type d'accueillant » :

« Cela va de la colloc' d'étudiants aux retraités, en passant par la famille avec enfants. »

Beaucoup n'ont jamais accueilli de migrants chez eux. Et il y a ceux et celles qui étaient déjà impliqués dans le soutien aux migrants, comme Edith et Jean, ou comme Fany qui héberge Alsko, un jeune Guinéen, depuis début décembre 2017.

[Lire [la démarche de Fany et le parcours d'Alsko](#)]



Isabelle Dughera et Marie-Anne Isnard, deux « accueillantes » entourent Omid et Bridget, deux réfugiés accueillis dans le cadre du programme « Calm » de Singa. ©LB/Rue89Lyon

L'urgence des mineurs isolés

Saturation du dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers

Depuis près d'un an, Lyon connaît comme d'autres villes françaises davantage d'arrivées de mineurs isolés étrangers aujourd'hui appelés mineurs non accompagnés (MNA).

Selon la Métropole, il y aurait plus d'un millier de MNA arrivés en 2017 contre 600 en 2016. Le service de la Métropole (la Méomie) et l'association missionnée depuis avril (Forum Réfugiés), qui doivent les héberger en urgence et faire une première évaluation de leur âge, sont saturés.

En attendant, ces migrants sont à la rue (lire notamment [l'article de Médiacités](#)). Certains trouvent des squats, d'autres sont hébergés chez des habitants.

Même si le nombre d'associations et d'hébergeurs est en augmentation, de nombreux migrants restent à la rue.

De manière beaucoup plus informelle, **un collectif d'étudiants** a mis en place un système d'hébergement chez l'habitant.

Tout part de [l'occupation en novembre dernier d'un amphi de l'université Lyon 2](#) pour mettre à l'abri des migrants mineurs et majeurs, pour la plupart d'origine subsaharienne, à la suite de [l'évacuation le 10 novembre d'une plateforme derrière l'Hôtel Athéna](#), à proximité de la gare de la Part-Dieu où des jeunes migrants s'étaient installés.

Sous la menace d'une nouvelle évacuation, **des étudiants de Lyon 2** ont alors proposé d'accueillir directement chez eux les mineurs.

Julie (prénom d'emprunt), 20 ans, est étudiante en licence d'anthropologie. Elle raconte : « Ils étaient totalement angoissés à l'idée de revivre une expulsion. On les a pris chez nous. » Julie n'avait pas de passé militant. Elle ne participait à aucune manifestation.

« Cette année, je me suis réveillée. Je me suis dit « je fais ». Ça a été une formation accélérée. »

En six mois, elle a déjà hébergé une quinzaine de personnes. La plupart sont envoyés par les associations comme le Secours catholique ou l'Amie (Aide aux mineurs isolés étrangers) qui ont ou avaient des permanences.

« On ne prend que les mineurs. Depuis le début, on n'a refusé personne. On trouve toujours des solutions. Je mets entre parenthèses mon confort pour m'occuper de ces personnes qui sont des enfants à qui on demande des démarches très lourdes pour prouver leur minorité. » Cette étudiante pousse les murs de son studio de 20 m² en hébergeant parfois quatre à cinq migrant mineurs. Elle les accompagne également dans leurs démarches auprès de la Méomie ou de l'avocat pour faire reconnaître cette minorité. « En essayant de pas trop les questionner ».

Mais parfois, ça sort :

« Un soir, Alpha, un Guinéen de 16 ans me disait « j'ai vu la mort tous les jours ». Il se demandait pourquoi il est en vie alors que son copain est mort en détention en Libye. »

En plus de ce quotidien, Julie organise régulièrement rassemblements et manifestations pour que la Métropole accélère et améliore la prise en charge de ceux qu'on appelle les mineurs non accompagnés (MNA).

Ce collectif, appelé par certains « **copains des mineurs** », tente également d'ouvrir des squats. En avril dernier, un squat dans un bâtiment appartenant à la Ville de Lyon a été aménagé en un lieu nommé « la Cabane ». Il abritait une cinquantaine de migrants qui se disent mineurs et qui étaient en attente d'évaluation par la Métropole de Lyon, [jusqu'à ce que la Ville de Lyon les expulse](#). A la suite de cette expulsion, une nouvelle ouverture de squat a été entreprise. [Nouvelle intervention de la police](#).

Actuellement, une trentaine de personnes hébergent par intermittence ou en permanence une quarantaine de mineurs. Avec la fin de l'année universitaire, les étudiants quittent progressivement leurs appartements à Lyon et les lits commencent à manquer.



Clémie Mercier, une des étudiantes qui militent au sein du collectif « copains des migrants », le jour de l'expulsion du squat des jeunes migrants le 29 mai dernier. ©Pierre Petitcolin

« Loyers solidaires » : une petite association d'Oullins pionnière

De manière formelle (via une association) ou spontanément (comme le collectif d'étudiants), l'hébergement à son domicile de sans-abri peut s'avérer très lourd, surtout quand il s'agit d'une famille entière.

A Lyon, cette question-là est surtout prise en charge par le collectif de profs et de parents d'élèves « **Jamais sans toit** » qui vont jusqu'à occuper des écoles pour mettre à l'abri. On retrouve également des **familles dans les squats**, comme actuellement, à [la « Maison Mandela »](#).

Cette difficulté de prendre en charge les familles a généré une autre initiative, « le loyer solidaire ».

Les pionniers sont les bénévoles de l'**Asseda**, une association qui œuvre depuis 2003 à l'intégration des migrants à Oullins.

Catherine Raux, membre de l'association raconte :

« A l'origine, on organisait des sorties, des repas ou des cours de français pour aider à l'intégration, en lien avec le foyer Adoma. Et puis à la veille des grandes vacances de 2014, une école nous a dit qu'une famille kosovarde avec trois enfants allait être vidée du foyer ».

Cette famille a « tourné » de quinze jours en quinze jours chez trois familles de l'association.

« Mais c'était très lourd. Il est difficile d'avoir une famille de cinq personnes chez soi », poursuit Catherine Raux.

L'association oullinoise a mis alors en place une cagnotte pour financer un « loyer solidaire ». C'était en janvier 2017. Et depuis décembre, une convention a été passée avec l'association **Alynea** (en charge notamment du Samu social et de plusieurs centres d'hébergement à Lyon). Les travailleurs sociaux de cette association assurent le suivi social.

C'est une réussite. La famille a depuis été regularisée et le père de famille a trouvé un emploi.

Cette idée du « loyer solidaire » développée par l'Asseda dans l'agglomération lyonnaise a été reprise, notamment par des associations de l'Ouest lyonnais et par le diocèse.

112 familles de migrants logées par les catholiques lyonnais

A l'été 2015, [à la suite de l'expulsion de ce qui était le plus gros squat de migrants de Lyon](#), les catholiques lyonnais s'étaient mobilisés pour héberger environ 150 Albanais dans des locaux du diocèse puis directement dans des paroisses, notamment à Craponne.

Et puis il y a eu [l'appel du Pape François le 6 septembre 2015](#). Il invitait « chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère » d'Europe à accueillir une famille de réfugiés.

« Certaines paroisses se sont senties renforcées et d'autres se sont mises à accueillir des familles », explique André Blandin, le président de [la « Cellule diocésaine d'accueil des migrants » \(Aclaam\)](#).

Cette association anime un réseau de 60 paroisses qui accueillent des migrants (sur 91 que compte le diocèse). Chacune de ces paroisses prend en charge le loyer d'un ou deux appartements.

Au total, actuellement, il y a 112 familles, soit « plus de 450 personnes » qui sont logées de la sorte.

André Blandin explique pourquoi le diocèse de Lyon s'est spécialisé dans « l'accueil diffus de familles » :

« D'un côté, c'est plus difficile de loger une famille chez une autre famille. Et, de l'autre, ça laisse plus de liberté et de reconnaissance quand on est chez soi ».

Et il précise que l'hébergement est inconditionnel, quelle que soit la situation administrative de la famille :

« On héberge tout le monde sans poser de question. Ils sont là, on les accueille. Notre objectif est d'aller vers l'intégration.»

Les financements sont assurés par des dons, majoritairement sous la forme de prélèvements automatiques.

« En fonction des quartiers et du montant des dons, il faut entre 50 et 100 cotisants pour financer un loyer. »

La Fondation Saint-Irénée paye l'assurance.

Si les propriétaires refusent de louer directement aux migrants, l'**Aclaam** fait également appel à l'association **Alynea** pour mettre en place de l'intermédiation locative. En devenant signataire du bail, l'association « rassure » le propriétaire.

En trois ans, une trentaine de familles ont été « autonomisées ». C'est à dire qu'elles ont des papiers, un travail et un logement qu'elle paye.



En avril 2015, après l'expulsion de leur squat, des Albanais avaient pu s'installer dans une ancienne usine pendant un mois et demi, avec l'aide de l'Eglise catholique. A gauche sur la photo, le père Bruno-Marie Duffé, à l'époque vicaire épiscopal « Famille, Santé, Société » du diocèse de Lyon ©LB/Rue89Lyon

« On fait le travail de l'Etat »

S'il n'existe pas de fédération de l'hébergement solidaire, tous les acteurs de ce secteur sont unanimes : ils font « le travail de l'Etat », dont l'hébergement d'urgence est une des compétences.

Joris Darphin, président de l'Ouvre-porte s'interroge :

« Est-ce qu'il faut continuer d'héberger chez l'habitant ou aller tous place Bellecour pour faire prendre conscience des difficultés et dire que les pouvoirs publics mentent quand [la préfecture affirme par exemple qu'il n'y a que 50 personnes à la rue à Lyon](#). »

Et il ajoute :

« On a l'impression parfois de servir de couvercle à la cocotte-minute. »

Dans l'agglomération lyonnaise, on compte selon les mois entre 2000 et 3000 personnes sans solution.

Du côté des catholiques, c'est la même critique de la politique migratoire. Marie-Bernadette Caro de l'association jésuite JRS Welcome défend l'idée de « l'hospitalité » :

« Ce sont des motivations humanitaires. Ces gens devraient être accueillis. Après le voyage horrible qu'ils ont vécu, on ne va pas les laisser comme des chiens dehors. »